

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188705>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

baissée sur la poitrine, le cœur serré, reprenait sa marche douloureuse.

Parvenu à la lisière du bois, il sentait que ses forces l'abandonnaient. Il alla en chancelant s'asseoir au pied d'un chêne.

La fatigue, la faiblesse, les émotions poignantes qu'il éprouvait produisirent bientôt chez lui une espèce d'assoupissement. Ses paupières se fermèrent, ses traits se détendirent; sans même s'en douter, il dormit paisiblement quelques heures.

Quand il rouvrit les yeux, quelle fut sa surprise et son effroi en voyant le ciel tout illuminé de lueurs rouges et sanglantes! Il se leva pour découvrir la cause d'un phénomène aussi inattendu: à une distance de cinq ou six lieues, il aperçut, au sommet d'une colline, un vaste incendie.

On eût dit un volcan en pleine éruption.

Rodolphe ne savait pas où il était, mais l'embrasement du ciel lui permit bientôt de reconnaître les lieux qui l'entouraient; il jeta ses regards à droite et à gauche, et poussa une exclamation déchirante. Il avait reconnu la plaine de la Glâne; le château qui brûlait sur la hauteur était le château de Romont!

Il se souvint alors que le Juif lui avait parlé de feu de joie... C'était lui, il n'en pouvait douter, qui était l'auteur de cette action infâme.

Se tordant de douleur et de désespoir, Rodolphe leva vers Dieu des mains suppliantes, et une prière, dans laquelle passa toute son âme, sortit de ses lèvres.

L'incendie semblait redouter d'intensité, et son imagination malade lui montra la douce figure de Marguerite se débattant dans un tourbillon de flammes; oubliant sa blessure et sa faiblesse, Rodolphe essaya de se diriger du côté du château, mais arrivé au bas du monticule, il s'arrêta hors d'haleine: ses jambes fléchissaient sous lui comme des roseaux. Il s'affaissa lourdement sur le sol. C'est en vain qu'il essaya d'appeler: son gosier n'articulait que des sons rauques et sourds.

Là-bas, sur la colline, des colonnes de feu continuaient de monter dans le ciel; l'obscurité et la distance rendaient plus effrayant ce spectacle. Rodolphe ferma les yeux pour s'y soustraire. Vain effort! L'incendie brûlait ses paupières, et tout à coup il se figura qu'il se propageait dans la campagne, que les hautes herbes brûlaient à leur tour, que le feu dévorait les buissons, les arbres et les forêts. Il se leva, épouvanté; il s'imaginait être au milieu d'une fournaise!

Poussant un cri lamentable, il secoua sa chevelure et ses vêtements qu'il croyait couverts d'étincelles, puis sans savoir où il allait, il s'avança en chancelant et en boitant droit devant lui, en criant: *Au feu! au feu!*

Il ne put marcher bien loin, malgré les forces qui lui étaient subitement revenues dans l'état de surexcitation extraordinaire où il était.

Le soir, des bûcherons le trouvèrent étendu dans un fossé; ils s'approchèrent de lui, mais il se jeta dans un inextricable fourré, en poussant de nouveau d'une voix déchirante les cris de: *Au feu! au feu!*

À dater de ce jour, on ne sut pas ce qu'était devenu Rodolphe de Villaz; les gens de son château, à qui il avait dit qu'il partait pour Rome, n'eurent plus jamais de ses nouvelles. Seulement, cinq ou six années plus tard, le tabellion de Bulle vint prendre possession de la terre des seigneurs de Villaz, au nom du couvent de la Part-Dieu, auquel Rodolphe avait légué toute sa fortune.

Ce fait donne à supposer que le dernier descendant de cette illustre famille avait pris l'habit monacal et s'était endormi enfin dans la paix du Seigneur. V. TISSOT.

Un avocat de Bordeaux, qui a une profonde horreur du duel, reçoit dernièrement la visite de deux témoins:

— Vous avez insulté notre ami, disent-ils; il exige une réparation et vous laisse le choix des armes, du lieu et de l'heure.

L'avocat, d'abord ému, se redresse soudain et fièrement:

— Eh bien! messieurs, au fleuret, demain matin, à 5 heures... à New-York.

Deux sœurs, deux demoiselles sur le retour, sont obligées de donner, devant un magistrat d'une petite ville, et qui les avait vues naître toutes les deux, leurs noms et leur âge. La cadette, brave fille et sans coquetterie aucune, accuse franchement ses trente-sept ans.

Quand vint le tour de l'aînée, coquette celle-ci:

— Votre âge, mademoiselle?

— Trente et un ans.

— Fort bien! dit en souriant le magistrat.

Et, se tournant vers le greffier qui connaissait aussi parfaitement ces demoiselles:

— Ne vous trompez pas, lui dit-il; c'est l'aînée qui est la plus jeune.

La marraine à son filleul:

— Voyons, lequel aimes-tu mieux que je te donne: un gros mouton blanc ou un polichinelle?

— L'enfant, après avoir réfléchi:

— Un polichinelle... pour mettre à cheval sur le mouton!

*Crème aux amandes.* — Pour faire cette crème, on prend de 60 à 65 grammes d'amandes douces; on y ajoute une dizaine d'amandes amères, et on les trempe dans l'eau bouillante, afin de pouvoir en ôter la peau avec soin, puis on les pile très fin. On fait bouillir du lait dans lequel on aura mis du sucre et du zeste de citron. On met ensuite 6 ou 8 jaunes d'œufs au milieu des amandes pilées et on verse peu à peu le lait chaud sur cette pâte, afin de bien délayer le tout ensemble.

**OPÉRA.** — Les débuts de la troupe de M. Fronty ont malheureusement coïncidé avec des préoccupations politiques qui n'ont guère contribué à lui attirer des spectateurs. Néanmoins, une salle assez bien garnie a salué ses premières représentations d'applaudissements et de rappels mérités. Le **Barbier de Séville** et la **Fille du Régiment** ont été donnés à la satisfaction générale; tous les premiers emplois sont bien tenus, et sans vouloir, pour le moment, citer des noms, nous pouvons dire que nous avons une bonne troupe et qu'on peut espérer une saison d'opéra qui fera plaisir à tous ceux qui s'intéressent à notre théâtre. — On annonce pour lundi 20 courant, une représentation toujours très goûtée,

**MIGNON,**

opéra-comique en 3 actes. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.